L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 10 SEPTEMBRE 1850.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE,
No. [illegible] rue de Chartres.

[illegible] *Etat, du Conseil* [illegible] *de la Première Municipalité* [illegible] *Commission* [illegible]

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 10 SEPTEMBRE.

TROISIEME MUNICIPALITE.

La troisième municipalité qui forme l'extrémité [illegible] de la ville est celle dont on [illegible] le moins. On en parle même avec une [illegible] comme si [illegible] partie de [illegible] Nouvelle-Orléans et formant [illegible] à part [illegible] Est-ce antipathie ? [illegible] C'est par ignorance.

On s'est habitué depuis longtemps à dire et à répéter que la troisième municipalité n'avait [illegible] l'avenir, qu'elle manquait des élémens de prospérité qui donnent la vie et le mouvement [illegible]. On se trompe. La troisième municipalité [illegible] au contraire, plus que les deux autres peut-être, tout ce qu'il faut pour devenir un quartier riche et florissant. Elle [illegible] des conditions de vitalité que possèdent [illegible] de la ville et l'ancien faubourg Ste-Marie. Seulement elle a été mal administrée, et les fautes qu'ont commises coup sur coup ceux que les contribuables avaient chargés de leurs [illegible] l'ont placée dans une situation si difficile [illegible] qu'il lui est maintenant mal aisé de s'affranchir d'un passé qui l'écrase et l'empêche [illegible] développer ses ressources naturelles. Ces fautes, comment les racheter ? Comment rendre [illegible] administration son énergie atrophiée par la maladresse des uns et des autres ? Comment rappeler à la santé ce corps malade et décimé que les empiriques ont à moitié tué ? Voici le problème à résoudre, problème difficile et dont les intéressés eux-mêmes doivent chercher la solution. Nous n'avons pas le moindre désir d'offrir comme tant d'autres [illegible] notre petit bout de [illegible] administrative. Nous laissons cette [illegible] de plus habiles ou de plus présomptueux.

Mais nous avons dit que la Troisième Municipalité n'était pas moins favorisée que le reste de la ville, et nous tenons à le prouver. D'abord l'ancien faubourg Marigny a cet avantage sur la première et la seconde Municipalité qu'il peut s'étendre sans obstacles dans presque toutes les directions. Le *carré* de la ville, au contraire, comme l'indique son nom, est borné de [illegible] côtés et ne peut s'étendre que sur une de ses faces, celle qui regarde le bois ; la seconde Municipalité est également resserrée entre la rue du Canal, Lafayette et le fleuve. Voilà [illegible] avantage que possède la troisième Municipalité, avantage essentiel puisqu'il permet [illegible] de renfermer dans son sein de [illegible] industriels, des usines, des [illegible] papeteries, des raffineries, des [illegible] vacheries, etc. Ces établissements sont toujours plus rares dans les autres [illegible] de la ville à cause de la cherté des terrains.

[illegible] maintenant au port de la troisième Municipalité. C'est le meilleur mouillage de la Nouvelle-Orléans. L'eau y est profonde et permet aux navires d'atterrer de très près. La levée est en outre belle, large, élevée, bien entretenue, bordée d'une rue très large où la circulation n'est jamais arrêtée ou entravée. Le débarquement et le chargement s'opèrent facilement et sans encombre. Aussi les navires recherchaient-ils de préférence ce mouillage [illegible] administration [illegible] frappé les bâtimens à voiles et bateaux à vapeur d'un impôt excessif. Une [illegible] cet impôt, de [illegible] établi dans la [illegible] Municipalité afin [illegible] honorable concurrence et [illegible] dans le port inférieur. [illegible] station en venant de la mer ; [illegible] navires, ceux surtout qui arrivent des ports étrangers, s'y arrêteraient s'ils étaient [illegible] d'échapper aux exactions des collecteurs [illegible] arrivée. Quant à la [illegible] port de la Troisième Municipalité qu'elle ne l'est du [illegible] seconde Municipalité, et les rues qui [illegible] sont en [illegible]. On se voit [illegible] pour [illegible] de la troisième Municipalité. Il faudrait aussi encourager le commerce, et on l'attirerait indubitablement au-dessous de la rue de l'Esplanade, si l'on réduisait la taxe qui frappe les marchands et l'industrie. La [illegible], selon nous, gît dans cette malheureuse question d'argent. La Municipalité a besoin d'argent [illegible] taxes ou ne s'en [illegible] d'une autre part l'impôt excessif [illegible] commerce, décourage l'esprit d'entreprise [illegible] l'industrie. Comment [illegible]? Il faudrait [illegible] à résoudre [illegible] de la troisième Municipalité [illegible].

[illegible] controverse en ce [illegible] tendra à favoriser [illegible] Municipalité [illegible] Alger, de [illegible] personnes [illegible] le voisinage de ce [illegible] se trouvent en [illegible]. Nous ne partageons [illegible] que notre Recorder M. [illegible] Représentans. En faisant d'Alger [illegible] parmi nous [illegible] monter à [illegible] du fleuve [illegible] de pavage [illegible] aux capitaines de navires. Il [illegible] pour le point [illegible] Lafayette. [illegible] Alger [illegible] avantage que Lafayette. Nous étions réduits à cette cruelle alternative de voir le commerce nous déserter entièrement ou de le retenir au moyen de légers sacrifices. Eh bien ! pour attirer les navires de ce côté du fleuve les propriétaires d'entrepôts devront consentir à réduire quelque peu les frais d'emmagasinage [illegible]. Quant à cette partie de la [illegible] au-dessous de la rue de Canal, elle y gagnera au moins d'être [illegible] avantage est égal pour la Première et la Troisième Municipalité.

Nous pourrions énumérer d'autres conditions de prospérité que possède la Troisième Municipalité et parler des deux chemins de fer qui lui assurent le commerce des paroisses de la Floride [illegible] Etats voisins, mais ces considérations [illegible] trop loin aujourd'hui. Nous reviendrons aux réflexions [illegible] qui prouvent surabondamment [illegible] bonne administration [illegible] qui paraissent [illegible] faubourg Marigny prendrait [illegible] le puissant rival [illegible] des autres municipalités.

TRAVAUX PUBLICS.

Nous sommes heureux de pouvoir constater [illegible] de la municipalité. Les travaux ordonnés par le Conseil et adjugés [illegible] conformément à [illegible] sont tous en [illegible] d'exécution. MM. Graham et Martin, chargés de la réparation et de l'entretien des wharves et de la levée, depuis le débarcadère du ferry jusqu'à la rue du Canal, se conforment [illegible] de leur contrat avec une probité [illegible]. Presque tous à la besogne [illegible] sont parvenus à combler [illegible] à dissiper toute en [illegible] dans le cas où une nouvelle crue [illegible] arrivait. Quant aux wharves, non [illegible] de les étayer, ils les ont [illegible] de deux pieds au-dessus du niveau du fleuve à l'époque des plus fortes crues. Nos wharves sont maintenant plus solides et plus [illegible] que ceux de la 2e municipalité. Le contrat [illegible] souscrit MM. Graham et Martin porte que l'entretien de la levée et des wharves, dans les limites que nous avons mentionnées [illegible] sera exclusivement à la charge de ces [illegible] pendant une période de cinq années.

Comme la levée ne saurait être pavée sans [illegible] on a imaginé de la macadamiser [illegible] de petites coquilles ramassées sur les [illegible]. Mais comme ces coquilles sont [illegible] entraînées par la pluie ou enfoncées dans [illegible], nous suggérerions à MM. Graham et Martin de faire un chemin en planches de l'extrémité de chaque rue latérale jusqu'au wharf. Les drays, charrettes et autres véhicules gagneraient les wharves par ce nouveau chemin et le reste de la levée resterait en bon état. Ce travail exigerait sans doute tout d'abord une certaine mise de fonds, mais il aurait en définitive économie, car les chemins en planches dureraient bien les cinq années d'adjudication, et les frais d'entretien de la levée seraient probablement diminués des deux tiers.

L'entretien de l'autre partie de la place, s'étendant de la rue Ste Anne à la rue de l'Esplanade, est à la charge de M. L. Surgi, qui n'a pu pousser les travaux avec l'activité qu'il eut désiré, à cause des crevasses qui s'étaient déclarées dans la chaussée et qui lui faisaient craindre un abaissement du sol. Maintenant que ce danger n'existe plus, les travaux ont été repris avec vigueur et seront prochainement terminés.

Puisque nous sommes en ce moment sur le chapitre des travaux publics, il ne sera peut-être pas inutile de rappeler que le pavage en blocs de granit carrés des rues de la Levée, de Chartres et Royale sera adjugé vers la fin du mois prochain au plus bas offrant. Le nombre des personnes qui se présenteront pour se faire adjuger l'entreprise sera sans doute considérable. Nous espérons que les conditions proposées seront raisonnables, car l'entrepreneur, quel qu'il soit, sera payé à beaux deniers comptant, sans délai ni atermoiement, à mesure que le travail progressera. Le pavage dont il s'agit a été sanctionné par le vote populaire, et les fonds destinés à l'exécution de l'entreprise et provenant d'une taxe spéciale seront déposés à la Banque.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE
TRANSMISE A L'ABEILLE.

Baltimore, 5 septembre.

Le steamer *Empire City* est arrivé à New-York, venant de Charleston ; il apporte des avis de San Francisco jusqu'au 1er août. Il avait à bord un million de poudre d'or. La malle a été déposée à bord du steamer *Georgia*, qui devait partir le lendemain avec un million et demi en poudre d'or.

Le steamer *Panama* est arrivé dans la ville de ce nom, venant de San Francisco avec des nouvelles de quinze jours plus récentes et deux millions trois cent mille piastres en poudre d'or. Le choléra avait éclaté à bord, cinquante des passagers sont morts pendant la traversée.

Les nouvelles de la Californie sont encourageantes.

Washington, 5 septembre.

Le bill relatif au règlement des frontières du Texas a été rejeté par la Chambre des Représentans à une majorité de huit voix. On essaiera demain d'en obtenir la reconsidération et le renvoi à un comité.

Baltimore, 8 septembre.

La Chambre des Représentans a adopté hier, par 20 voix environ de majorité, le bill qui admet la Californie dans l'Union, y compris la clause qui décrète l'organisation d'un gouvernement territorial pour l'Utah. Ce vote a été l'occasion de grandes réjouissances, et un salut de cent coups de canon a été immédiatement tiré. A New York on prépare une illumination pour célébrer l'événement.

NOUVELLES D'EUROPE.
Arrivée du steamer Atlantic.

Les journaux de St. Louis, que nous avons reçus hier, ont remplacé avantageusement la malle qui est restée embourbée quelque part sur la grand'route. Ils nous annoncent l'arrivée de l'*Atlantic* et publient un sommaire des nouvelles apportées par ce steamer.

L'*Atlantic* est arrivé à New-York, le 1er de ce mois, à 1 heure de l'après midi. Il avait à bord 13[illegible] passagers.

FRANCE. — Le discours du président au banquet qui lui a été offert à Lyon a causé une vive sensation. Louis-Napoléon a annoncé qu'il resterait à la tête des affaires, sans se préoccuper des empêchemens de la Constitution, pourvu que l'opinion publique se prononce en sa faveur.

ANGLETERRE. — Le temps est beau en Angleterre et en Irlande et favorise les récoltes qui promettent d'être abondantes.

ITALIE. — Le pape se trouve placé dans une situation qui lui cause un grand chagrin ; on lui a présenté à signer la condamnation à mort de six meurtriers. On sait l'horreur que professe Pie IX pour la peine de mort. Il a demandé s'il n'était pas possible de commuer cette peine terrible et de condamner les meurtriers aux galères. Les juges ont répondu qu'il fallait que la loi fût exécutée.

SCHLESWIG. — Les opérations militaires ont été suspendues entre les Danois et les troupes du Schleswig-Holstein ; on ne pense pas cependant que cette suspension d'hostilités soit de longue durée.

BELGIQUE. — Les inondations ont fait de grands ravages en Belgique. Les champs entre Lisle et Namur, sur une étendue de plus de vingt lieues, ont entièrement disparu sous l'eau et les récoltes sont perdues. La perte sera même si grande, que la Belgique devra faire venir de l'étranger une partie de ses approvisionnemens.

LE CHOLÉRA. — Le choléra sévit avec moins de rigueur à Malte, mais il s'est déclaré à Alexandrie, et le vice-roi s'est hâté de descendre le Nil.

LA MALLE. — La malle ne nous a apporté hier que des journaux de Columbus et des villes intermédiaires. Cette irrégularité de la poste cause un préjudice notable au commerce. Quant à la presse, elle y est habituée et elle a des ressources pour ces momens de disette.

DESTITUTION DE M. WALSH. — Nous voyons dans une correspondance d'ordinaire bien informée de Washington, que M. Robert Walsh, consul des Etats-Unis à Paris, sera probablement rappelé. Son successeur n'est pas encore connu, mais le fait de la destitution paraît positif.

RIXE A VICKSBURG. — Nous apprenons par une dépêche télégraphique transmise de Vicksburg à Natchez qu'une rixe sanglante a eu lieu dans la première de ces villes entre M. Miller et M. William H. Hamer. Celui-ci a répondu à des coups de cannes par des coups de poignard. Les blessures ne paraissent pas dangereuses.

CHARLESTON. — Les élections municipales de Charleston ont eu lieu dernièrement. L'hon. JOHN SCHNIERLE, candidat au poste de maire, a triomphé de ses concurrens à une majorité d'environ 200 voix. Ces derniers étaient MM. George Reynolds et Marigault.

RÉCOLTES. — Le *Concordia Intelligencer* nous apprend que les pluies qui sont tombées dernièrement dans la paroisse ont fait le plus grand bien au coton et au maïs. Elles ont en partie réparé le tort que la sécheresse, trop prolongée, avait fait aux récoltes. Le coton a repris une belle apparence et le maïs a mûri immédiatement.

CHRONIQUE LOCALE.

ADJUDICATIONS MUNICIPALES. — Un grand nombre d'adjudications municipales ont eu lieu hier par l'entremise du maire. La fourniture de colonnes en fer et de lanternes pour l'éclairage de la Troisième Municipalité a été adjugée à S. Maspereau pour la somme de $30 par colonne. La réparation et la construction de wharves dans la Troisième Municipalité a été adjugée comme suit : du débarcadère du ferry à la rue d'Enghien, à H. Gérard pour $1,200 ; de la rue Enghien à la rue Louisa, au même pour $1,170 ; de la rue Indépendance à la rue Barthelemy, à Carvin et Dunant pour $160. La Municipalité fournira les matériaux. La fourniture de 800 planches, 100 solives, 25 traverses et 20 poutres pour assujettir les amarres, lesquelles devront être fixées en terre, a été adjugée à John Bridegarry pour la somme de $650.

Les réparations au débarcadère des bateaux et navires à vapeur, dans la Deuxième Municipalité, ont été adjugées à W. J. Auer à raison de $1 90 par pilotis et $2 85 le carré. La fourniture de 600 planches pour servir de pont volant aux bateaux a été adjugée à R. Gardere à raison de $17 50 les mille pieds, et la fourniture de certaines pièces nécessaires à la machine de Desséchement de la Deuxième Municipalité, à M. Almondon pour la somme de $550.

ENQUÊTE. — Le coroner a tenu hier une enquête sur le corps d'un homme dont le nom est inconnu et qui a été trouvé noyé dans le Nouveau Canal. Il a été rendu un verdict en conséquence.

VOLS. — James Griffin comparaissait hier devant le recorder par intérim Hale, sous la prévention d'avoir commis un vol de peu de valeur au préjudice de M. Howard. Il sera interrogé demain.

Un homme de couleur nommé Columbus a été écroué pour délit de vol. Son examen a été différé.

VOIES DE FAIT. — Le recorder par intérim Hale s'est occupé hier de l'affaire de Patrick Noonan, accusé de voies de fait (avec intention de tuer) sur la personne de Lake Brady. La tentative a eu lieu le 20 du mois dernier. Le plaignant n'avait pu comparaître jusqu'à ce moment par suite de ses blessures qui le retenaient chez lui. Le recorder a en voyé le prévenu devant la Première Cour de District.

COUR DU MAIRE ET DU RECORDER. — Conformément à l'ajournement, cette Cour devait siéger hier dans la Deuxième Municipalité, et conformément à l'habitude, la moitié des jurés se trouvant absent, un nouvel ajournement a eu lieu.

— Plusieurs affidavits ont été faits hier devant le recorder Genois contre les nommés J. Eastwood, Veuve Aliz, J. Comment, Julia Walsh, E. Paymat, J. Hunt, Ann Languss et Elizabeth Taylor, tous accusés de bris de paix.

— Un esclave nommé Glover, convaincu d'avoir coupé la poche de l'habit de Moses Briggs, laquelle contenait une somme de cinq piastres, a été condamné à recevoir 25 coups de fouet.

— Le recorder Genois a envoyé hier devant la Première Cour de District les nommés George Duffy et Philip McKenna accusés d'avoir battu deux femmes. Un affidavit a été fait hier par devant la même Cour par J. Dufau dans lequel il se plaint d'avoir été assailli et battu par J. Montegut. Un mandat d'amener a été lancé contre l'accusé.

Le Théâtre de St-Martinville.

M. le Rédacteur,

Par ce temps de disette de nouvelles artistiques, serez-vous assez bon pour accueillir ces quelques lignes, consacrées à vous entretenir de plusieurs artistes que vous connaissez et que vous avez déjà su apprécier, mieux sans doute que je ne pourrais le faire ?

Vous savez qu'une partie de la troupe du théâtre d'Orléans s'est fixée pendant toute la saison d'été à St. Martinville. Elle y a été accueillie comme elle le mérite, avec tout l'empressement, toute la sympathie due à des artistes de talent.

Capitale du comté des Attakapas, St. Martin est une jolie petite ville bâtie sur les bords du Tèche ; sa population déjà considérable s'accroît tous les jours ; ses environs sont délicieux ; ce sont de vastes prairies où paissent de nombreux troupeaux, des habitations magnifiques où l'hospitalité s'exerce avec ce faste qu'on ne trouve plus maintenant que dans quelques parties de la Louisiane. On sent à l'aspect de la ville qu'elle est habitée par des gens aisés, par de bons vivants aimant le plaisir ; et pour peu qu'on soit admis dans leur société, on ne tarde pas à reconnaître qu'elle est aussi élégante que spirituelle. Les dames surtout, et ceci n'est pas une vaine galanterie, mais bien un hommage que je me plais à rendre à la vérité, les dames portent ce cachet de grande distinction particulier aux anciennes familles créoles, cachet que le temps et surtout l'invasion anglo-américaine tendent à effacer chaque jour.

Cette élégante société remplit deux fois par semaine la jolie salle du théâtre, salle improvisée mais fraîche et confortable. La mode, cette souveraine dont le sceptre est si puissant dans nos sociétés modernes, l'a prise sous sa protection, et il est de bon ton d'y faire une apparition. Vous le voyez, monsieur, à St Martin les choses se passent comme à la Nouvelle-Orléans. La mode est une puissance à l'empire de laquelle nul ne peut se soustraire. Du reste, cet empressement de la société des Attakapas à fréquenter le théâtre a pour principales causes le mérite réel des artistes et le choix judicieux des pièces, chefs-d'œuvre de la scène moderne française. Mme Gabnier et M. Menehant sont les deux favoris du public. La dugazon du théâtre d'Orléans que vous n'avez guère entendue que dans l'opéra, s'est révélée ici sous un jour tout nouveau ; elle a déployé un véritable talent dans le vaudeville et le drame ; elle dit avec un égal succès la prose facile de M. Scribe et les tirades énergiques de Marguerite de Bourgogne et de Léonie de Vaudreuil.

Menehant est toujours le délicieux comique que vous savez. Que ce soit sous le costume de Jean Grivet, de Jobien ou de Jocrisse, il n'a qu'à se montrer pour exciter le rire le plus franc.

Vous, monsieur, qui n'avez vu les artistes que nous possédons ici que dans le rôle de leur emploi, vous seriez étonné de la facilité avec laquelle ils en changent et du succès qu'ils obtiennent. Ainsi M. Graat, ce Crispin rempli de verve, ce tambour-major sans pareil, s'est transformé tout à coup et par nécessité, en un Tello dont les accents ont attendri tous les spectateurs.

Il en est de même de Mme Daire qui joue avec infiniment d'esprit les mères nobles, et de M. Hebrenay qui joue le vaudeville comme il chante l'opéra comique.

La bienveillance naturelle à un public qui considère la présence de vos artistes comme une bonne fortune, a encouragé une jeune débutante que vous n'avez vu que dans le chœur. Mlle Adèle joue les ingénues, et elle est douée du physique de l'emploi, elle en a l'âge, la taille fine, avantages bien rares aujourd'hui.

Mais le tour de force le plus prodigieux a été accompli par M. Eugène Chassaignac. Ce musicien remarquable a résolu le problème de composer à lui seul tout un orchestre. Son piano tient lieu de tous les instrumens. C'est avec lui qu'il prélude au lever du rideau, qu'il accompagne le couplet de vaudeville. On dit même que pour son bénéfice il donnera un opéra comique dont il fait la musique.

N'allez pas croire monsieur que la mise en scène soit négligée. M. Gabnier à qui les importantes fonctions de régisseur ont été dévolues s'en acquitte en véritable artiste. Nous avons eu trois nouveaux décors à la première représentation de la Tour de Nesle.

Vous voyez, monsieur, que les élémens de succès sont nombreux. Ils justifient la faveur que les habitans de St. Martin et des environs accordent à la petite troupe. C'est un encouragement pour l'avenir. Au lieu d'aller vers le Nord chercher un abri contre la fièvre jaune, les artistes du théâtre d'Orléans pourront trouver, sans sortir de la Louisiane, un climat sain d'abord, et des avantages pécuniers, ce qui ne gâte jamais rien.

Agréez monsieur, l'assurance de ma considération.

ALFRED BROUTIN.

FRANCE.

PARIS, 14 août 1850.

On lit dans la *Gazette de Cologne* :

" Le duc de Bordeaux, accompagné de MM. le duc de Lévis, le marquis de La Ferté, Bertyer, le marquis de Larochejaquelein, les comtes de Saint Priest, de Monti, de la Ferronays et de M. de Barande, est arrivé ici hier soir, venant de Hanovre, et est descendu à l'Hôtel Royal. Le duc est reparti dès aujourd'hui avec les notabilités qui l'accompagnent. Il se rend, par le chemin de fer, à Bonn, d'où le premier bateau à vapeur de la société de Cologne le transportera à Wiesbaden."

— On lit dans le *Sémaphore* de Marseille :

" M. de Lamartine est arrivé avant-hier à Marseille, après un séjour en Orient qui s'est beaucoup trop prolongé à son gré. L'illustre voyageur, qui avait obtenu de l'Assemblée législative un congé de deux mois, n'a pas voulu user de toute la latitude qui lui était donnée, et s'est hâté de revenir en France avec l'intention d'être rendu à la Chambre avant le jour de sa prorogation. M. de Lamartine court cependant la chance de ne pouvoir réaliser ce désir, car il aura plusieurs jours de quarantaine à purger dans notre Lazaret."

— On sait que M. de Lamartine est arrivé à Marseille le 6 août, de son voyage à Constantinople et à Smyrne. Aussitôt après que sa quarantaine sera terminée, il se rendra à Mâcon pour assister au conseil général. Il repartira ensuite, dit-on, pour Londres, afin de chercher à réunir les capitaux et les instrumens nécessaires à l'exploitation agricole de l'immense territoire qui lui a été concédé par le sultan Abdul-Medjid.

— On écrit de Berlin, le 7 août :

" Hier, Mlle Rachel a joué, à la cour, Pauline de *Polyeucte*. Le comte de Chambord et le général Haynau ont assisté à la représentation. Le comte de Chambord se rend à Wiesbaden, comme vous savez. Le duc de Lévis, le vicomte di Monti et plusieurs autres Français de distinction accompagnent le comte, dont l'arrivée à Berlin a produit une grande sensation."

— On lit dans la *Tribune du Jura* :

" On assure que le général Castellane est envoyé en éclaireur dans les départemens de l'Est, et que sa mission n'a d'autre but que d'instruire M. Louis Bonaparte sur les chances du voyage qu'il se propose d'y faire lui-même. Tout porte à croire que le rapport du général pourra bien faire ajourner la visite du président. M. de Castellane, en le supposant doué de quelque tact, a dû s'apercevoir que les idées ne tournent pas encore au bonapartisme, ni à l'empire, ni aux coups d'Etat."

LES CURIEUX.

Que demandez-vous ? — Je demande quand il vous plaira de me payer ! — Vous êtes bien curieux !
(*Un débiteur, homme d'Etat.*)

La pauvre France n'a jamais été plus curieuse : le point d'interrogation est endémique. Quand ça finira-t-il ! — Comment ça finira-t-il ! — Vous êtes bien curieux !

Les peuples sont de grands enfants, qui veulent tout savoir d'avance. Malattendez-donc ! Vous êtes comme ce bon Canadien qui demandait à sa femme : Cora, quand les bananes du jardin seront elles mûres ? Il ne se souvenait plus, le pauvre sauvage, d'avoir abattu le bananier l'année d'auparavant.

Poinier, dans la *Comète*, avait une admirable musique, pour satisfaire les curieux : de ses bras, de ses hanches, il manœuvrait, il expliquait le ciel et les étoiles, à la satisfaction générale. Ah ! si l'on pouvait numéroter ce qu'on voudrait dire, peut-être trouverait-on certains gestes pour satisfaire la curiosité publique ! Mais non ! mes enfants, notre mal ne peut se guérir par des paroles, il y a longtemps que nous serions guéris, si les petits ou longs discours suffisaient à tirer d'affaire.

L'action, dit Cicéron, *l'action*, c'est tout dans l'orateur : c'est tout aussi dans les solutions politiques.

"Il faut des actions et non pas des paroles."

— Alors, citoyen pourquoi donc nous en ditesvous tant des paroles.

— A mon tour, je vous dirai vous êtes bien curieux !

On demandait aussi à notre vieux Talleyrand comment tout cela finira-t-il ? — Par hasard ! dit-il, Il savait bien pourtant qu'il n'y a point de hasard, lui qui, dans les affaires de ce monde, fut toujours plus ou moins de compte à demi avec la Providence.

Du reste, on était alors dans un temps.... provisoire ; M. de Talleyrand n'était plus évêque ; *par hasard* devenait donc une réponse opportune et diplomatique.

Mais enfin, point de digressions, de subterfuges. Comment tout cela finira-t-il ? — J'ai bien une réponse, mais je n'ose pas la dire. — Pourquoi, dites toujours. — Oh ! vous vous moqueriez de moi. — Non, dites. — Vous m'appellerez paresseux. — C'est égal, dites. — Vous ne m'appellerez point réactionnaire ? — Non. — Point jésuite ? — Non. — Point calotin ! — Non, non. — Point capucin ? — Non, non, cent fois non, dites, dites ! — Eh bien ! — ça finira.... Proudhon va se fâcher. — Ah ! l'insupportable homme. C'est nous qui nous fâcherons. — Eh bien ! ça finira.... *comme il plaira au bon Dieu.*

[*Corsaire*]

Il faut lire Voltaire avec une cuirasse sur le cœur, du contre-poison dans sa poche, et un flacon sous le nez. Encore sera-t-il toujours dangereux, mais parfois utile, et toujours amusant.

Les Mots juges du Siècle.

Qui croirait que c'est lui qui a fait sur ce commandement de Dieu : " Père et mère honoreras si tu veux vivre longuement." Cette admirable réflexion : " Et moi, je te dis : Honore père et mère quand tu devrais mourir demain."

(*Id.*)

Napoléon disait : "*Le cynisme des mœurs est la perte du corps politique.*" C'était un homme que Napoléon ; il n'aimait pas les idéologues. De son temps, que nous ne regrettons guère néanmoins, les lois se méditaient, au Conseil d'Etat, sans cris, sans brouhaha, sans accompagnement de couteau de bois. Les lois en étaient-elles moins bonnes ? Le Code qui porte son nom :

Retouché par Nadaud deviendrait-il meilleur ?

J'en doute. En attendant, revenons à mon texte : *Les mots juges du temps*, les mots qui peignent une époque.

Enfoncé, débordé sont des mots de l'Empire ; mais ils s'appliquaient alors à l'ennemi. Ce n'était pas le gouvernement, le pouvoir qui était *débordé* ; ce n'était pas la religion, la justice, la morale, ni ce polisson de Racine, c'étaient les lignes ennemies.

De notre temps, *les mots* résument parfaitement les vanités et les misères publiques.

Ce ne sont plus des mots cavaliers, militaires qui dominent les cercles.

Ce sont mots-avocats qui sentent la basoche.

"*Ça peut se plaider, ... c'est une thèse comme une autre, ... c'est bien ou mal, selon le point de vue. Au point de vue moral, au point de vue gouvernemental, au point de vue révolutionnaire, au point de vue religieux !*" Que de points de vue, mon Dieu ! Autour de chaque question ! que de questions, mon Dieu ! Autour de chaque chose ! et quelle chose, mon Dieu ! n'est remise en question !

"*Nul n'est censé ignorer la loi.*" C'est un axiome terrible au temps où nous vivons. Du train dont vont nos législateurs, que de millions de lois incombent à la fois au pauvre enfant qui vient au monde ! Il faut qu'il les sache toutes, le petit malheureux ! sous peine d'être un jour atteint, pulvérisé par ce latin sans entrailles ni réplique : *legis ignorantia nocet.*

La loi passe, l'amendement passe, le timbre passe, la signature passe, les millions passent, tout passe. On voit bien que nous sommes dans un temps de liberté. Sous l'ancienne, par exemple, il fallait un *laissez-passer* pour passer le ruisseau. Mais l'ancienne a passé comme un fleuve de sang.

La *dépulomanie* est tellement la maladie du siècle qu'en constituant deux pouvoirs souverains : le Président et la Chambre, on s'est bien gardé, dans la Constitution, d'en troisième pouvoir, qui put décider en cas de partage.

Autrefois, un simple filou vous prenait votre montre, et si vous lui saisissiez la main, il s'écriait *tout bas* : " Monsieur, je vous en prie, ne me perdez pas."

Aujourd'hui, voici un échantillon du dialogue entre un voleur social et un conservateur quelconque.

— Eh bien ! mais citoyen ! vous me prenez ma montre — Allons, réac ! soyez donc tolérant ! — Mais c'est ma montre ! Je l'ai bel et bien achetée. — Voilà les conservateurs ! toujours à cheval sur la propriété ! toujours abonder dans son sens ! — Mais je vais appeler un sergent de ville ! — C'est ça ! nous y voilà ! toujours l'infâme police ! — Mais, citoyen voleur, rendez-moi ma montre, et lisez donc le code pénal. — La voila, pleurard, mais, vous, lisez mieux la Constitution ! et .... comprenez.... ses lacunes sociales.

Ainsi, quand le voleur ne peut faire les lois, il les discute, et s'il prend votre montre, il dit, *Ça peut se plaider.* *Idem.*

Hier, nous rencontrons Mme F.... qui parlait assez vivement contrariée.

— Eh bien, belle dame, pourquoi cet air fâché ! Qu'avez-vous donc ?

— Ce que j'ai ! Mais je reviens de chez un de mes amis politiques, que je savais être chez lui, et qui s'est fait *cacheter*, pour moi.

— Vous voulez dire *céler* !

— Eh ! mon Dieu, *sceller*, *cacheter*, est ce que ce n'est pas la même chose ! *Id.*

L'esprit court les rues, c'est un dicton que nous commençons à croire vrai, car on trouve l'esprit jusque dans les endroits les plus graves et les plus sérieux. On nous racontait hier, que dernièrement, à un examen, un professeur de l'école de droit demandait à un candidat, "Monsieur, quelles sont les dettes de la femme qui ont date certaine avant le mariage ?"

— L'étudiant réfléchit : "Monsieur, le bouquet de fleurs d'oranger aura *évidemment* été acheté avant la célébration."

Ici l'auditoire de *rire*, et le grave professeur même de se dérider. *Id.*

HARANGUES ET HARENG. — Notre bonne amie la citoyenne F...., ayant interrogé l'Académie qu'elle a fondée dans son ancien séchoir sur l'étymologie du mot *harangue*, n'a pas obtenu de réponse. — Quels crétins vous faites, s'écrie-t-elle ! N'avez-vous donc vu, ou lu les discours de mon mari et de ses amis. Induction : *harangue* vient de *hareng*, et chez nous, il en est le féminin, j'oserai dire l'*adjectif* ! [Applaudissements unanimes.] *Id.*

FEUILLETON.

LA TULIPE NOIRE,
PAR ALEXANDRE DUMAS.

III.

OU LA TULIPE NOIRE CHANGE DE MAITRE.

Cornelius était resté à l'endroit où l'avait laissé Rosa, cherchant presque inutilement en lui la force de porter le double fardeau de son bonheur.

Une demi heure s'écoula.

Déjà les premiers rayons du jour entraient, bleuâtres et frais, à travers les barreaux de la fenêtre dans la prison de Cornelius, lorsqu'il tressaillit tout à coup à des pas qui montaient l'escalier et à des cris qui se rapprochaient de lui.

Presqu'au même moment, son visage se trouva en face du visage pâle et décomposé de Rosa.

Il recula, pâlissant lui-même d'effroi.

— Cornelius ! Cornelius ! s'écria celle-ci haletante.

— Quoi donc ! mon Dieu ! demanda le prisonnier.

— Cornelius, la tulipe....

— Eh bien ?

— Comment vous dire cela ?

— Dites, dites, Rosa.

— On nous l'a prise, on nous l'a volée.

— On nous l'a prise, on nous l'a volée ! s'écria Cornelius.

— Oui, dit Rosa en s'appuyant contre la porte pour ne pas tomber. Oui, prise, volée.

Et, malgré elle, les jambes lui manquant, elle glissa et tomba sur ses genoux.

— Mais comment cela ! demanda Cornelius. Dites-moi, expliquez-moi....

— Oh ! il n'y a pas de ma faute, mon ami.

Pauvre Rosa ! elle n'osait plus dire : Mon bien aimé.

— Vous l'avez laissée seule, dit Cornelius avec un accent lamentable.

— Un seul instant, pour aller prévenir notre messager qui demeure à cinquante pas à peine, sur le bord du Wahal.

— Et pendant ce temps, malgré mes recommandations, vous avez laissé la clef à la porte, malheureuse enfant !

— Non, non, non, et voilà ce qui me passe, la clef ne m'a point quittée, je l'ai constamment tenue dans ma main, la serrant comme si j'eus eu peur qu'elle ne m'échappât.

— Mais alors, comment cela se fait-il ?

— Le sais-je, moi-même ; j'avais donné la lettre à mon messager ; mon messager était parti devant moi ; je rentre, la porte était fermée, chaque chose était à sa place dans ma chambre, excepté la tulipe qui avait disparu. Il faut que quelqu'un se soit procuré une clef de ma chambre, ou en ait fait faire une fausse.

Elle suffoqua, les larmes lui coupaient la parole.

Cornelius, immobile, les traits altérés, écoutait presque sans comprendre, murmurant seulement :

— Volée, volée, volée ! je suis perdu.

— Oh ! monsieur Cornelius, grâce ! grâce ! criait Rosa, j'en mourrai.

A cette menace de Rosa, Cornelius saisit les grilles du guichet, et les étreignant avec fureur :

— Rosa, s'écria-t-il, on nous a volé, c'est vrai, mais faut-il nous laisser abattre pour cela ! Non, le malheur est grand, mais réparable peut-être, Rosa ; nous connaissons le voleur.

— Hélas ! comment voulez-vous que je vous dise positivement ?

— Oh ! je vous le dis, moi, c'est cet infâme Jacob. Le laisserons-nous porter à Harlem le fruit de nos travaux, le fruit de nos veilles, l'enfant de notre amour. Rosa, il faut le poursuivre, il faut le rejoindre.

— Mais comment faire tout cela, mon ami, sans découvrir à mon père que nous étions d'intelligence ? Comment moi, une femme si peu libre, si peu habile, comment parviendrai-je à ce but, que vous-même n'atteindriez peut-être pas ?

— Rosa, Rosa, ouvrez-moi cette porte, et vous verrez si je ne l'atteins pas. Vous verrez si je ne découvre pas le voleur, vous verrez si je ne lui fais pas avouer son crime. Vous verrez si je ne lui fais pas crier grâce !

— Hélas ! dit Rosa éclatant en sanglots, puis-je vous ouvrir ? Ai-je les clefs sur moi ? Si je les avais, ne seriez-vous pas libre depuis longtemps ?

— Votre père les a, votre infâme père, le bourreau qui m'a déjà écrasé le premier caïeu de ma tulipe. Oh ! le misérable, le misérable ! il est complice de Jacob.

— Plus bas, plus bas, au nom du ciel.

— Oh ! si vous ne m'ouvrez pas, Rosa, s'écria Cornelius au paroxysme de la rage, j'enfonce ce grillage et je massacre tout ce que je trouve dans la prison.

— Mon ami, par pitié !

— Je vous dis, Rosa, que je vais démolir le cachot pierre à pierre.

Et l'infortuné, de ses deux mains, dont la colère décuplait les forces, ébranlait la porte à grand bruit, peu soucieux des éclats de sa voix qui s'en allait tonner au fond de la spirale sonore de l'escalier.

Rosa, épouvantée, essayait bien inutilement de calmer cette furieuse tempête.

— Je vous dis que je tuerai l'infâme Gryphus, hurlait van Baërle ; je vous dis que je verserai son sang, comme il a versé celui de ma tulipe noire.

Le malheureux commençait à devenir fou.

— Eh bien, oui, disait Rosa palpitante, oui, oui, mais calmez-vous, oui je lui prendrai ses clefs, oui je vous ouvrirai, oui, mais calmez-vous, mon Cornelius.

Elle n'acheva point, un hurlement poussé devant elle interrompit sa phrase.

— Mon père ! s'écria Rosa.

— Gryphus ! rugit van Baërle, ah ! scélérat !

Le vieux Gryphus, au milieu de tout ce bruit était monté sans que l'on put l'entendre.

Il saisit rudement sa fille par le poignet.

— Ah ! vous me prendrez mes clefs, dit-il d'une voix étouffée par la colère. Ah ! cet infâme ! ce monstre ! ce conspirateur à pendre est votre Cornelius. Ah ! l'on a des connivences avec les prisonniers d'Etat. C'est bon.

Rosa frappa dans ses deux mains avec désespoir.

— Oh ! continua Gryphus, passant de l'accent fiévreux de la colère à la froide ironie du vainqueur, ah ! monsieur l'innocent tulipier, ah ! monsieur le doux savant, ah ! vous me massacrerez, ah ! vous boirez mon sang ! Très bien ! rien que cela ! Et de complicité avec ma fille ! Jésus ! mais je suis donc dans un antre de brigands, je suis donc dans une caverne de voleurs ! Ah ! monsieur le gouverneur saura tout ce matin, et S. A. le stathouder saura tout demain. Nous connaissons la loi : Quiconque se rebellera dans la prison, article 6. Nous allons vous donner une seconde édition du Buytenhoff, monsieur le savant, et la bonne édition celle-là. Oui, oui, rongez vos poings comme un ours en cage, et vous, la belle, mangez des yeux votre Cornelius. Je vous avertis, mes agneaux, que vous n'aurez plus cette félicité de conspirer ensemble. Ça, qu'on descende, fille dénaturée. Et vous, monsieur le savant, au revoir ; soyez tranquille, au revoir !

Rosa, folle de terreur et de désespoir, envoya un baiser à son ami ; puis, sans doute illuminée par une pensée soudaine, elle se lança dans l'escalier en disant :

— Tout n'est pas perdu encore, compte sur moi, mon Cornélius.

Son père la suivit en hurlant.

Quant au pauvre tulipier, il lâcha peu à peu les grilles que retenaient ses doigts convulsifs ; sa tête s'alourdit, ses yeux oscillèrent dans leurs orbites, et il tomba lourdement sur le carreau de sa chambre en murmurant :

— Volée ! on me l'a volée !

Pendant ce temps, Boxtel sorti du château par la porte qu'avait ouverte Rosa elle-même, Boxtel, la tulipe noire enveloppée dans un large manteau, Boxtel s'était jeté dans une carriole qui l'attendait à Gorcum et disparaissait, sans avoir, on le pense bien, averti l'ami Gryphus de son départ précipité.

Et maintenant que nous l'avons vu monter dans sa carriole, nous le suivrons, si le lecteur y consent, jusqu'au terme de son voyage.

Il marchait doucement, on ne fait pas impunément courir la poste à une tulipe noire.

Mais Boxtel, craignant de ne pas arriver assez tôt, fit fabriquer à Delft une boîte garnie tout autour de belle mousse fraîche, dans laquelle il encaissa sa tulipe ; la fleur s'y trouvait si mollement accoudée de tous les côtés avec de l'air par en haut, que la carriole put prendre le galop, sans préjudice possible.

Il arriva le lendemain matin à Harlem, harassé, mais triomphant, changea sa tulipe de pot, afin de faire disparaître toute trace de vol, brisa le pot de faïence dont il jeta les tessons dans un canal, écrivit au président de la société horticole une lettre dans laquelle il annonçait qu'il venait d'arriver à Harlem avec une tulipe parfaitement noire, s'installa dans une bonne hôtellerie avec sa fleur intacte.

Et là attendit.

ALEXANDRE DUMAS.
(*A continuer.*)

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,
LUNDI SOIR, 9 SEPTEMBRE 1850.

Il s'est vendu aujourd'hui 200 balles de coton aux anciens prix. Les avis de l'Hibernia n'ont produit aucun effet sur notre marché.

Il se fait peu de chose sur les marchés aux sucres et à la mélasse. Les prix sont les mêmes.

La farine est ferme, les ventes de la journée ont été de 700 barils. Le maïs vaut 60 à 65 cts le boisseau ; 1000 barils ont été vendus au premier de ces prix.

Les provisions n'ont pas varié.

Le whiskey rectifié s'est vendu 24 à 24¼ cts le gallon.

Le change est le même.

Il ne s'est rien fait en fret.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS.—

Steamship Alabama, Foster, p. Chagres
Barque Osprey, Lucas, p. le Havre
Silex, [illegible], p. Bordeaux
W. R. Pierce, [illegible], p. St Marks
Steamer New Boston, [illegible], p. Apalachicola

—ARRIVÉS.—

Pas d'arrivages de la mer hier.

—STEAMERS.—

Princess No 3, Holmes, de Vicksburg
Peytona, Martin, de la Côte
R. C. Wyley, Pettway, [illegible]
Amaranth, Atchison, de St Louis
Montauk, Dowty, de la Baiou
Hungarian, Neal, de Cincinnati.

STEAMERS DE L'ATLANTIQUE.

[DE LIVERPOOL.]
Hibernia, pour Boston [illegible] le 24 Août
[D'AMERIQUE.]
Hibernia, de Boston [illegible] le 18 Septembre

GRAND BON MARCHE.
VENTE AU PRIX COUTANT
Chez C. M. SIMPSON,
50, RUE DU CANAL. 10 sept

ON DEMANDE deux bonnes MODISTES pour la Mobile. On pourra [illegible] beaux appointements à des personnes capables. Pour plus amples informations s'adresser à D. BEAUVALET, 86, rue Chartres. 10 sept—3 f

A LOUER — Une maison basse, située rue de la Paix, No 4, 3me Municipalité, la dite maison se composant de six pièces, d'un cabinet et d'une galerie fermée, et ayant de plus une vaste cour, logements pour domestiques, cuisine et jardin. S'adresser à G. M. LUCAS, 30, Bienville. 10 sept

A LOUER — Une maison à deux étages, ayant une vaste cour, etc. située rue de l'Esplanade No [illegible]. S'adresser à G. M. LUCAS, 30, Bienville.

Pompe aspirante et refoulante.

CE nouveau système de pompe surpasse tout ce qui a été introduit jusqu'ici dans ce genre. Elle peut être mise par la force d'un enfant, aspire l'eau à une profondeur de 30 pieds et la jette au même temps à une hauteur de plus de 10 pieds. Ce genre de pompe est le seul qui convienne aux habitants. A vendre par S. MASPEREAU & Co., No 25, rue Condé, Agents pour les manufacturiers. 10 sept

Paratonnerres de J. Spratt

CET article, d'un genre tout à fait nouveau, réunit toutes les garanties de tout autre système, et possède l'immense avantage de ne coûter que le QUART de tout autre genre, à vendre par S. MASPEREAU & Co., No 25, rue Condé, Agents pour l'Inventeur. 10 sep

Grates—Grates

1000 GRATES de toutes grandeurs et de tout genre, à vendre par les soussignés, à des prix réduits, lesquels se chargent de les faire poser partout où l'on peut le désirer. S. MASPEREAU & Co, No 25 rue Condé. 10 sep

POELES ET CUISINE — 1,500 poêles et cuisines de toute dimension et de tout prix, à vendre par S. MASPEREAU & Co, No 25, rue Condé. 10sept—6f

H. DE GOER ET RIFFLARD,
21, Rue des Magasins,

OFFRENT à vendre en débarquement du navire Brunswick, du Havre, à des conditions libérales, en gros seulement
10 balles cotonnade bleue unie et à bande.
1 caisse casimir noir satin.
1 " drap extra-fin
1 " casimir Borjean fantaisie, 5/8 et 6/4.
2 " chaussette rayée fantaisie p. hommes.
2 " do do do enfants.
1 " barège unie.
1 " capotes cannelée et fendue.
6 " indiennes Dollfus Mieg & Co.
8 " do Hartmann & Fils.
2 " tartan, 6/4 à doublures.
Et une grande quantité d'autres articles d'importation antérieure, qu'ils vendront au prix coutant. 10 sept—

Couvertures de Z. Granier & Co.

LES soussignés ont l'honneur de prévenir MM. les négociants et habitants qu'ils ont en mains un grand assortiment de couvertures à nègres, en 1re et 2me qualité, qu'ils vendront en lots convenables aux acheteurs, soit pour du comptant ou du bon papier de place, pour de forts lots les conditions seront très libérales. H. DE GOER & RIFFLARD, 21, Magasins. 10-sept

Marchandises Anglaises

EN débarquement du navire Astoria
10 caisses velour à varreuse.
3 balles chaumelle laine tricotée pour nègres
2 do do de fantaisie pour enfants.
4 caisses châles Tartan.
1 do piqué pour gilet, extra fin.
2 balles Guernsey frocks
4 caisses mousselines laine unie.
1 do bonnets d'enfants.
1 do polka coats pour enfants.
2 do hl pateniz Marshal
2 do mérinos écossais, 6/4, 10 4 - guinghams.
3 do bonnet de nègres.
10 do madras de l'Inde—2 do nankin de l'Inde.
A vendre en gros seulement à des conditions libérales, par H. DE GOER & RIFFLARD, 21, Magasins. 10sept

CERISES A L'EAU DE VIE—40 caisses pour clore une consignation, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD, 21, Magasins. 10sept

CHAPEAUX de soie extra fins—2 caisses pour clore une consignation, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD, 21, Magasins. 10sept

CAFE DE LA HAVANE—Prime vert, de la Havane, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES, 3, rue Front. 10 sept

CIGARES—Un grand assortiment de cigares de la Havane et Principe, des meilleures marques, telles que : Imperiales, Regalias, Media Regalia, Cazadores, Caballeros, Panetelas, Reyes, Prensados, Londres, Galonet, Millar, Canones, Colones, Damas, etc., des manufactures de Cabanas, Cabargas, Figaros, Palma, Garantizados, Nueva Empresa, Norma, Luna, Sol, Conquista, Monte Cristo, Silphide, Sevillana, Estrella de Oro, Intrepidos de Colon, Kosciusko, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES, No 3 rue Front. 10 sept

INDIGO—Supérieur de Guatemala et en surons, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES, 3, rue Front. 10 sept

SUCRE DE LA HAVANE—Blanc, brun et jaune, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES, No 3, rue Front. 10 sept

CHANGE sur Bordeaux, à vendre par A. CARRIERE, 25, Vieille Levée. 1aout

CROISSEZ ET MULTIPLIEZ dit l'Ecriture. Les enfans des hommes doivent obéir avec joie à ce commandement. L'Elixir procréatif JUNO CORDIAL du Dr. BARRETTE est prescrit comme un restaurant dans les cas de débilité, impuissance, et toutes les irrégularités de la nature. Il ne promet rien qu'il ne puisse tenir. C'est le grand restaurateur des natures débiles et c'est un remède certain pour les personnes mariées et sans progéniture. Il guérit également les émissions séminales, les débilités, les faiblesses des organes génitaux, les affections nerveuses, Leucorrhée, etc. C'est un remède sans pareil pour les maladies de poitrine, indigestions, faiblesses musculaires, souffrances physiques ; il est d'un goût agréable et d'une valeur inqualifiable pour les personnes sans enfans.

☞ ATTENTION. —Toute bouteille qui ne porte pas la signature de Judson & Co, New York (seul agent américain) est contrefaite.

En vente à la Nouvelle-Orléans par J. Wright & Co, No 151, rue Chartres, à la Havane, par J. Valdé. 13 mars—6m v et e

AVIS AUX MARCHANDS
De la ville et de la Campagne.

B. TATOUT & Cie, 161, rue de Chartres, encoig. Toulouse, ancienne maison TATOUT FRÈRES, viennent de recevoir par le navire Brunswick, du Havre, un assortiment de marchandises qu'ils vendront à des prix très modérés, savoir :
Bas gris pour femmes et fillettes.
[illegible] bas et unis pour enfants, 6 à 14 pouces.
Chaussettes coton, grises et écrues p. hommes
Pantoufles fantaisie p. hommes et femmes.
Bonnets de nuit coton clair pour hommes.
Lacets pour corsets, soie, filoselle et coton.
[illegible] bottines en soie noire, œillets métalliques.
Grand choix de boutons de nacre et fil glacé assortis.
Chapelets corail et hochets d'enfants.
Pipes à pompe et clés de montre
Veilleuses 1re qualité, sur liège et sur liège.
Miroirs, cadre fantaisie et vases à fleurs.
Mouchoirs batiste et boutons soie p. habits.
Médaillons et colliers en perle assortis.
Brosses à dents, à barbe, à peignes et à cheveux
Tabatières assorties et pinces à poils.
Porte-feuilles, crayons et plumes acier.
Papier à lettres et couverts bouffe p. salade.
Dominos bouffe et façon bouffe assortis
Bourses soie et perles ; cordons de montres
Bretelles tricotées et gomme élastique.
Foulards soie et galons français de Noe, assortis.
Petites médailles or, argent et vermeil
Jeux de dominos, de loto et de dés à jouer
Couverts [illegible] et cuillères à café
[illegible] fer battu, bouche et cuillères à ragoût.
Tire-bouchons assortis et boucles à pantalons
Casseroles et écumoire fer battu, anneaux à rideaux.
Des à coudre et mécaniques à taillette.
Agrafes et coulie en fil, coton, &c.
Un bel assortiment de parfumerie, telles que savons, crème de Perse, philocome, huile antique et extraits d'odeurs assortis, boîtes à houppes et poudre parfumée, véritable eau de Cologne de Jean Marie Farina.
Leur magasin est toujours bien assorti des articles d'Angleterre et du Nord, en bas et chaussons de toute description, boutons, fil Alexander, soie à coudre et aiguilles assorties.
Lacets coton pour souliers, 1/2 et 3/4 yardes.
Papeteries, a lettres, cirage et encre
Couteaux de table, de poche et ciseaux assortis.
Cartes à jouer, 1 et 2 têtes
Gants divers et rubans taffetas noirs, assortis.
Fil par livre, noir, bleu et écru ; épingles à cheveux
Ils attendent aussi par les premiers arrivages de France, d'Angleterre et d'Allemagne, une foule d'autres articles dont ils donneront connaissance au public aussitôt arrivés. 1sept

PAPIER A ENVELOPPES—4000 rames papiers à enveloppes, venant d'arriver et à vendre par BERNARD TURPIN, No 20 Vieille Levée. 10 sep

CAFE DE JAVA—30 sacs café de Java supérieur en débarquement du navire Southerner, et à vendre par BERNARD TURPIN, 20, Vieille Levée. 10 sep

DEMANDE D'EMPLOI—Un jeune homme habitué aux affaires de tous les genres, et parlant anglais, français et espagnol, désire trouver un emploi, soit dans un magasin ou pour les affaires du dehors. Il donnera les meilleures recommandations. S'adresser à M Barnes, encoignure Toulouse et Nouvelle-Levée. 7 sept

AVIS. Les personnes qui ont fait garnir des billards de billards en caoutchouc par le soussigné, sont prévenues qu'aujourd'hui il se charge de les regarnir avec de la gomme élastique, patentée. Malgré les bruits malveillants que quelques personnes se sont plu à faire circuler, il continue à répondre, comme par le passé, de la durée et de la justesse de la bande. On trouvera toujours chez son établissement un grand assortiment de billards neufs et d'occasion, prêts à être posés, de toutes grandeurs et de fournitures telles que tapis, billes, queues, etc., etc. Il rétablit et monte les billes de billards, le tout à des prix très réduits. B. ANTOGNINI, Rue Conti, 8 et 10, entre Chartres et Levée.

N. B.—M. B. Antognini vient de recevoir une certaine partie de macaroni et de vermicelle d'Italie qu'il offre en vente, au magasin sus-désigné. 7 sept

LES soussignés, Marchands de graines, appellent l'attention du public et de leurs amis sur leur bel assortiment de graines qu'ils ont en ce moment en magasin. Ils ont également en main un assortiment d'outils de jardinage, pots à eau, pots à fleurs, cages, vases à eau et à fleurs, pots cassés, herbiers, plants de tabac, plantes, arbustes, etc. Ils ont pris leurs mesures pour recevoir constamment des graines fraîches des pépinières de Comstock, Ferré & Co. de Wethersfield. Ils fourniront les pratiques à des prix raisonnables et avec toutes les garanties désirables. Les ordres pour les articles ci-dessus accompagnés de l'adresse d'un correspondant en ville, seront remplis dans le plus bref délai. Avis : On trouve de la Caroline, riz, avoine, blé, farine de maïs, chanvre, millet, pois noirs, etc. COMSTOCK & Co, Magasin de graines, No 11, rue Commune, encoignure Tchoupitoulas. 3 sept

LA société existant autrefois entre Chas. Odier, et J. G. Stouse de Nétaridet Oser, ayant été dissoute pour d'un commun accord, les soussignés continueront les affaires de commission sous l'ancienne raison sociale de Charles Odier & Co. CHS ODIER, J. G. STOUSE. 7 sept

LE soussigné s'étant retiré de la société Chs. Odier & Co, c'est cette dernière qui pourra compter les personnes dans le même genre d'affaires. E. OSER. 7 sept

BEURRE DE GOSHEN—15 frequins en déchargement du navire Silas Holmes, à vendre par E J HART & Co, 79 Tchoupitoulas. 5 sept

CONSERVES DE PHILADELPHIE—25 caisses en déchargement du navire Ella, et à vendre par E J HART & Co, 79, Tchoupitoulas. 3sept

MAQUEREAUX—100 barils No 3, en déchargement du navire Emily Taylor, à vendre par E J HART & Co, 79, Tchoupitoulas. 5 sept

CHANDELLES—200 caisses blanc de baleine, en magasin et à vendre par E J HART & CO, 79, Tchoupitoulas. 5 sept

JAMBONS DUFFIELD toujours en main et à vendre par E J HART & Co, 79, Tchoupitoulas. 5 sept

RHUM de la Jamaïque—10 poinçons dans les magasins de la douane, à vendre par MITCHEL & MASENDORFF, 36, rue Poydras. 5 sept

TABAC DE CUBA—En feuilles—120 balles, en magasin et à vendre par MITCHEL & MASENDORFF, 36, rue Poydras. 5 sept

SUCRE—134 caisses Havane, jaune et brun, en débarquement de la barque Mil audon, à vendre par MITCHEL & MASENDORFF, 36 rue Poydras. 5 sept

CIGARES HAVANE—30 milliers Regalias, Emerald, Washington, et Comercio Libre, venant d'être reçus et à vendre par MITCHEL & MASENDORFF, 36, rue Poydras. 5 sept

VIN DE MADERE — 400 quarts Madère, en magasin et à vendre par P LONGIS, 47, Vieille Levée. 5 aout

VINS EN BARRIQUES—12 barriques vin de famille, en magasin, à vendre par P. LONGIS, 47, Vieille Levée. 5aout

COGNAC—En magasin et vendre par P. LONGIS, 47, rue Vieille Levée. 5aout

VINS EN CAISSES—250 caisses vin St Julien, en magasin et à vendre par P. LONGIS, 47, Vieille Levée. 5aout

EN déchargement du navire Chaffee de Bordeaux, 50 barriques vin rouge à vendre par P. LONGIS, 47 Vieille Levée. 12 aout

VIN EN CAISSES—50 caisses Château Laffitte, 30 caisses Château Margaux, 250 caisses vin ordinaire en magasin et à vendre par P. LONGIS, 47 Vieille Levée. 12 aout

Beurre de Normandie ! ! !

100 KEGS beurre de premier choix en déchargement du navire Brunswick, du Havre, à vendre par PIERRE POUTZ, 93 rue de la Douane. 3 sept

DAMEJEANNES—4,000 damejeannes, en déchargement du navire Brunswick, du Havre, à vendre par PIERRE POUTZ, 93, rue de la Douane. 3 sept

DAMEJEANNES—En débarquement du navire Brunswick, du Havre,
1,000 damejeannes de 5 gallons—25 de 3 gal.
50 do 2 do —11 de 1 gal.
SARDINES—600 1/2 boîtes sardines à l'huile A. Gilet & Co,
50 1/2 et 60 1/4 do do do do
En à vendre par B TALAMON, 102—106, rue Royale. 3sept

A VENDRE en débarquement du navire Brunswick, arrivé du Havre :
100 caisses absinthe suisse, marque C. F. Berger, 1re qualité.
50 meules fromages de Gruyère, 1re qualité. Par J. N. CURIEN, 24, rue Dumaine.

SAUCISSONS DE LYON—10 barils saucissons de Lyon en débarquement du navire Brunswick, venant du Havre. A vendre par NUMA LACOSTE, 147 rue Royale. 3 Sept.

DAME-JEANNES FRANÇAISES.
1000 dame-jeannes françaises de 5 gallons.
100 " " 3 "
250 " " 2 "
250 " " 1 "
En débarquement du navire Brunswick du Havre. A vendre par NUMA LACOSTE, 147 rue Royale. 3 Sept.

CIGARES—11,500 Mateos et Regalias, en déchargement des bricks Mary Ellen et P. Soulé, de la Havane, à vendre par TROISGROS & Co, 96, Vieille Levée. 3 sept

MELASSE—100 barils, en déchargement du brick P. Soulé, de la Havane, à vendre par TROISGROS & Co, 96, Vieille Levée. 3 sept

SUCRE—309 caisses sucre blanc, en déchargement du brick P. Soulé, de la Havane, à vendre par TROISGROS & CO, 96, Vieille Levée. 3 sept

TABAC—31 balles Vuelta de Abajo, pour capes et tripes, en débarquement du brick P. Soulé, de la Havane, à vendre par TROISGROS & Co, 96, Vieille Levée. 3sept

CIGARES—85,500 cigares de la Havane, en déchargement de la goélette Fairy, de la Havane, à vendre par J. M. CABALLERO. 3 sept

Brandy et Genièvre.

ON peut acheter, par n'importe quelle quantité et AUX PRIX DES ENCANS, du Brandy et du Genièvre. Le soussigné en aura constamment en vente à la convenance des acheteurs. J. McDONNELL, Encoignure St-Philippe et Remparts. 15 mars—ee

FARINA de Hecker, Arrowroot, Sagou perlé, Tapioca, Orge mondé, Bois de Campêche, Pistache, &c, dernièrement reçus et à vendre chez H. BONNABEL, 27, rue Tchoupitoulas. 11 juillet

LE Docteur TAXIL, MÉDECIN DE LA FACULTÉ DE PARIS (juillet 1824), a l'honneur d'informer les habitants de la Nouvelle-Orléans, qu'ayant fixé sa résidence dans cette ville, il s'empressera de justifier la confiance dont on voudra bien l'entourer, relativement à toutes les parties de son art qu'il a cultivées pendant plus de 20 ans, soit dans la pratique civile et militaire, soit dans les hôpitaux où, pendant longues années, le concours le plaça à la tête d'un service chirurgical très important, en lui confiant une chaire d'accouchement, qu'il a occupée pendant près de treize ans à Toulon (sur mer).

Ses recherches multipliées ont, depuis 1834, imposé à sa conscience l'obligation d'adopter, en pratique, le principe de l'homœopathie qu'il a toujours, depuis qu'il l'a connu, invariablement suivi et que, de concert avec ses collègues, il se fera un devoir de propager et de répandre, comme le plus utile, le plus salutaire, le plus parfait de tous ceux qui la médecine a eus, jusqu'à ce jour, pour base de ses théories.

Son bureau de consultations sera ouvert tous les jours (dimanche excepté), de trois à quatre heures de l'après-midi dans son domicile, rue des Grands-Hommes, No 10, près l'Esplanade. 9 sept

PROCLAMATION
Par Joseph Walker, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

ATTENDU que la résignation de l'hon. Charles M. Conrad, représentant du Second District congressionnel a donné lieu à une vacance dans la Chambre des Représentans au Congrès des Etats-Unis, j'ordonne qu'une élection ait lieu dans le dit District, le cinquième lundi de septembre 1850, aux lieux d'élection habituels et conformément à la loi, afin d'élire un Représentant au Congrès, pour remplir la dite vacance, et pour le temps que le dit mandat avait encore à servir.

En conséquence j'informe les électeurs qualifiés du dit District et ordonne au shériff, commissaires d'élections et autres officiers qu'ils ont à concerner de tenir la dite élection le cinquième lundi de septembre. L'élection et les retours seront faits en tous points conformément à la constitution et à la loi.

Donné sous ma main et le sceau de l'Etat en la ville de Baton-Rouge, le 31 aout 1850, et la soixante quinzième année de l'Indépendance des Etats Unis.

Par le Gouverneur. JOSEPH WALKER
CHARLES GAYARRE, Secrétaire d'Etat.
2 sept

AVIS D'ELECTION.

EN vertu d'un *writ* d'élection qui m'a été adressé par Son Excellence le Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, les électeurs du 2me District congressionnel dans la paroisse d'Orléans, comprenant la 2me municipalité de la ville de la Nouvelle Orléans et cette partie de la paroisse d'Orléans située sur la rive droite du Mississipi, sont par le présent avertis qu'une élection aura lieu dans le dit district congressionnel le cinquième lundi de septembre, 30 courant, afin de remplir la vacance occasionnée par la démission de l'honorable Charles M. Conrad, et pour servir le temps que ce dernier avait encore à remplir.

Les polls seront ouverts au jour indiqué ci-dessus de neuf heures du matin jusqu'à six heures du soir, aux lieux, et sous l'inspection des commissaires qui seront nommés à cet effet par le Conseil Général de la ville de la Nouvelle Orléans et par le jury de police pour la partie de la paroisse d'Orléans située sur la rive droite du Mississipi.

Les élections seront conduites et les retours seront faits aux officiers que cela concerne et suivant la loi.

JOHN L. LEWIS,
3 sept Shérif de la paroisse d'Orléans.

AVIS D'ELECTION.

EN vertu d'un writ d'élection qui m'a été adressé par Son Excellence Joseph Walker, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, une élection aura lieu le 30 septembre courant, pour remplir la vacance de Représentant du 1er District représentatif de la paroisse d'Orléans, vacance occasionnée par la mort de l'hon. Preston W. Farrar en représentant le dit District.

Le dit district s'étend depuis la ligne de division de la paroisse Jefferson jusqu'au milieu des rues Benjamin, Estelle et Thalie.

Les électeurs du dit District sont prévenus que les polls seront ouverts de 9 heures A. M. à six heures P. M., aux endroits qui seront indiqués et sous la surveillance des commissaires qui seront nommés par le Conseil Général de cette ville.

L'élection et les retours seront faits aux officiers que cela concerne et suivant les termes de la loi. Bureau du Shérif de la paroisse d'Orléans, 4 septembre 1850.

5 sept JOHN L. LEWIS, Shérif.

Avis aux planteurs sucriers.

UNE patente a été délivrée par le Bureau des Patentes à Washington, à Louis Frédéric Henry Melsens, de Louvain, Belgique pour l'invention d'un procédé amélioré pour la fabrication du sucre par le moyen du Bi-sulfite de chaux, ou autres alcalis. Il est spécifié que cette patente s'étend sur tous les articles qui, dans leur emploi séparé ou collectif, opèrent sur le jus de la canne à sucre, de manière à former un Bi-sulfite de chaux, Baryte, Strontiane, Alumine ou autre alcali, pendant la cuisson et la clarification.

L'essai du procédé de M. Melsens, fait par M. Thos. A. Morgan et autres personnes de cet Etat, ont démontré que la qualité du sucre était supérieure et la quantité plus abondante.

Le soussigné, agent de M. Melsens, est maintenant prêt à vendre des licences pour l'exploitation d'après le dit patent, aux conditions suivantes :

1o—Une licence pour la récolte de cette année seulement à $1 le boucaut, payable le 1er février 1851.

2o—Une licence pour la durée de la patente, soit environ 13 ans, à $5 le boucaut, payable moitié le 1er février 1851, et l'autre moitié le 1er février 1852, et ce qui porte la licence à 38 cents le boucaut pour la durée de la patente.

Le soussigné remplira tous les ordres de Bi-sulfite de chaux au prix coûtant, et il fait manufacturer à la Nouvelle-Orléans, et le garantit du degré de force et de pureté prescrit par Melsens. Cet ingrédient ne laisse aucune espèce d'odeur au sucre, la dépense nécessaire pour la fabrication d'un boucaut est d'environ 50 cents.

☞ Les planteurs qui désirent essayer l'utilité du procédé avant d'acheter une licence, pourront se procurer un baril de bi-sulfite, et la manière d'en faire usage en s'adressant à LOUIS DE SAULLES, No 8, rue Carondelet, Agent de Melsens. 24 aout—au1er d

Changement de Domicile.

A MILTENBERGER & CO, ont transféré leur bureau au No. 119, rue Commune. 4sept—1m.

Changement de Domicile.

P. J. MICHON a transféré son magasin du No 96 rue Chartres, au No. 47, même rue, entre Douane et Bienville. 4 sept—3

MAGASIN DE CIGARES DE LANFRANCO,
RUE ST. CHARLES, No. [illegible]
4sept—1m

PENDANT mon absence de la ville, M. E. Kube, Passage de la Bourse, No 17, est chargé de ma procuration générale, suivant acte en date du 27 août dernier. Nlle-Orléans, 4 septembre 1850. 6 sept—4t VOR. TARDE.

A LOUER—Une bonne domestique de maison. S'adresser No 22, rue St Louis. 5sept

ENCRE NOIRE, 1re qualité— Par bouteille, 25 cts. par douzaine $2 25 c ; par gallon, 50 cts, par gallon de 3 à 5, 40 cts. 5sept No 109, rue Royale.

AVIS AUX DAMES.
F. JAUFROID,
84 rue de Chartres.

EN débarquement du navire Woolf
500 livres laine à broder,
50 douzaines soie pour bourses en perles et acier.
Claviers, anneaux, franges et glands.
Patrons à broder et canevas.
Boucles à ceintures, dernier genre.
Attendu sous peu, un grand assortiment de merceries et d'articles de fantaisie. F. JAUFROID.
Dépôt d'aiguilles de la marque Crowley & Sons. 5 sept—3

GIQUEL ET JAMISON
No 6, RUE DE CHARTRES,

REÇOIVENT par les derniers arrivages de France et de New York, un assortiment complet de marchandises de saison, telles que : indiennes françaises, anglaises et américaines, mousseline de laine, petits et grands dessins, barèges unis et toutes les couleurs, soieries noires unies et à carreaux, ceintures pour dames et un joli choix de broderies, savoir : entre-deux et festons de jaconats et mousseline, bandes brodées, mouchoirs de batiste brodés et unis de tous les prix, velours et colonnades pour habillemens d'enfants et une quantité d'autres articles trop longs à détailler, qu'ils offrent à bas prix. 5 sept

Eau de Cologne No. 1.

Par bouteille,	$ 00 75 cts.
Par douzaine,	7 50
Par gallon,	9 50
Par idem de 3 à 5,	8 25

Eau de Cologne No. 2.

Par gallon,	$ 1 50
Par idem de 3 à 5,	1 25

5 sept 109, rue Royale.

Magnifique mobilier pour cause de départ.

IL sera vendu en vente privée un magnifique mobilier sortant des ateliers de MM. Seignouret & Co., de cette ville et de France, ainsi que plusieurs beaux tableaux.

Les personnes désirant acheter sont invitées à se rendre au No 126, rue Bourbon, entre St-Louis et Toulouse.

A VENDRE également au même endroit un très beau CHEVAL de selle, avec une selle anglaise ; aussi une belle voiture de famille. 5 sept—7t

EN déchargement du navire Brunswick, du Havre, une balle draps de billards, (assortis) à vendre par A. DELAMARE, N° 60, rue St. Louis. 5 sept

EN magasin et à vendre par A. DELAMARE, No 26, rue St Louis, 12 barils suif fondu. 5sept

Impériales pour le Marché Mexicain.

REÇU par les navires Alabama et Empire Queen, de Liverpool : 50 balles—4 trousses chaque impériales 4/4 contenant 100,000 yardes. McDOWELL & MILLS, 96, rue Gravier. 4 sept

CHAMPAGNE—100 paniers vin de Champagne de la marque connue J. Perrier fils & Co, arrivés par le navire Brunswick, du Havre, à vendre par DUNTZE & IKEN, encoignure Royale et Conti. 4 sept

VIN ROUGE—Un assortiment de vin rouge en barriques et en caisses, à vendre par DUNTZE & IKEN, Enc. Royale et Conti. 4 sept

CONSERVES FRANÇAISES—Dernièrement reçu de Bordeaux : Un parti de fruits au jus ; Truffes, champignons à l'huile ; Petit pois, pâtés truffés, sardines à l'huile, etc. A vendre par DUNTZE & IKEN, Enc. Royale et Conti. 4 sept

SARDINES à l'huile de la nouvelle pêche—4,500 demi et quart boîtes sardines à l'huile de la nouvelle pêche, de la marque bien connue B Guillouz, en débarquement du navire Brunswick, venant du Havre, et à vendre par AUGUSTE MOLIER, No 90, rue St. Louis. 3 sept

VEAUX CIRES ET VERNIS.—20 douzaines veaux cirés, 5 do vernis, 20 paires tiges de bottes. A vendre par AUG. MOLIER, No 90 rue St Louis. 7 sept—6f

Changement de Domicile.

LES soussignés ont transféré leur magasin de quincaillerie du No 29, rue de la Vieille Levée, à l'encoignure des rues Douane et Levée, vis-à-vis la Nouvelle Douane. HOGAN & TUREAUD. 31 aout

Cotonne corne.

250 BALLES coton écru dite indienne Laurence & Matera, préparées pour être transportées à dos de mulets, à vendre par R. D. BLOSSMAN, 18 rue Conti. 26 aout

HUILE—30 paniers huile d'olives magasin et à vendre par P. LONGIS, 47 Vieille Levée. 26 aout

LES soussignés ont formé une société et ouvert leur bureau, rue St Philippe, No. [illegible] entre Condé et Royale.

Leur raison commerciale sera exprimée sous les noms de DUVAL, HALBRAN & CO.

Le principal but de leur association est de s'occuper du placement des personnes des deux sexes et de leurs états. Aussi des affaires de courtages en général.

Outre ces deux premières branches d'industrie, les soussignés se chargeront encore de l'exécution prompte et fidèle des travaux suivans :
Livres de commerce, balances.
Traductions de français et anglais en espagnol, et vice versa.
Correspondances de tout genre, dans les trois langues ci-dessus.
Calculs de toute espèce, &c, &c, &c.
Prix modérés. J. DUVAL, DUBOIS HALBRAN, ANT. MULINARI. 28aout—15f

BON MARCHÉ.
C. M. Simpson,
50 rue du Canal.

OFFRE à vendre un magnifique assortiment de Robes d'été à une baisse de 25 à 50 pour cent sur les anciens prix. 28aout 6

GRAND BON MARCHÉ.
MARCHANDISES BRODÉES à une réduction de 33 pour cent.
ETOFFES D'HABILLEMENTS à une réduction de 25 pour cent.
MOUSSELINES et GUINGHAMS à une réduction de 20 pour cent.
ETOFFES EN FIL à une réduction de 20 pour cent.
ETOFFES DU PAYS à une réduction de 12 1/2 pour cent. C. M. SIMPSON, 28aout rue du Canal, No 50.

IMPORTANT POUR TOUT LE MONDE
Le capital considérable dont dispose
THOMAS BRADY

Vient de le mettre à même de se rendre acquéreur du stock d'une grande maison de marchandises sèches du Nord, que des affaires malheureuses ont fait faillir. Les marchandises de cette maison connue sous le nom de
GENERAL DRY GOODS,
Comprennent une valeur de *soixante sept mille huit cent piastres et des cents*, dont la totalité a été vendue pour du comptant au dit
THOMAS BRADY
A 37½ POUR CENT DE RABAIS

Les articles sont trop nombreux et les prix trop variés pour qu'il soit possible de les détailler dans un article de journal, mais on pourra s'en faire une idée par l'exemple suivant :

MILLE PIECES RUBANS POUR CHAPEAUX

Dont les prix étaient autrefois de 50 cts 65 et 75 cts sont maintenant réduits.

LE TOUT A 12½ CENTS LA VERGE

Samedi, 10 aout, le magasin No. 22, rue de Chartres sera fermé pour déballer et marquer le dit envoi, et

LUNDI 12 AOUT

Le tout sera offert en vente au public, par THOMAS BRADY, 22, rue de Chartres. 8aout

Dissolution de Société.

MARC CUREL & CHARLES CHRISTOPHE ayant dissout leur société, à partir de ce jour, aucune dette personnelle ou billet souscrit ne seront payés par la société. M. Curel se reconnaissant que sa signature, toute autre ne sera considérée qu'avec preuves à l'appui. 21 aout

FRANKLIN EXCHANGE.

CET Établissement si bien connu du public sous l'administration de Mme L. A. Caldwell, est fermé depuis quelque temps pour cause de maladie de la propriétaire, mais il vient d'être pris à bail pour un certain nombre d'années, et il sera rouvert samedi prochain, 31 du courant, sous la direction des soussignés. Il y sera servi un LUNCH splendide, commençant à 7 heures du soir.

La Barre est bien pourvue des meilleures espèces de liqueur, et l'on pense que le prix des verres réduit à CINQ CENTS induira beaucoup de personnes à visiter cet Établissement, qui veut mouvoir que beaucoup d'amis.

Les BILLARDS et le jeu de QUILLES seront bien servis.

Les soussignés invitent leurs nombreux amis et le public en général à venir voir l'ouverture de leur Etablissement, et ils espèrent pouvoir compter sur leur patronage amical. BERTRAND COMBE & Co. 28aout—3m

JOHN (dit l'Anglais) et J. BRANGER, AYANT acheté le RESTAURAT DES HABITANS, situé rue Dumaine, se recommandent à toutes les personnes qui voudront bien visiter leur établissement. Ils feront leurs efforts pour mériter la confiance de tous, et leur Restaurant sera toujours abondamment pourvu.

Il y a dans l'établissement des chambres garnies. Bons vins, prix très modérés.

N. B. Branger est l'ancien chef de cuisine du *Restaurant Moreau*. 3 aout—1 m

En débarquement du navire Brunswick, du Havre, un choix varié de médicaments français, au nombre desquels se trouvent les articles suivants :
Ammoniure d'écorce de la pharmacie Béral.
Calomel cristallisé, pour la médication Raspail.
Capsules gélatineuses à l'huile de foie de morue.
dito dito à l'huile de ricin.
Pois à cautères, au garou, de Frigerio
Papier Blayn & Fayard, en sous-enveloppes.
Poudre de Digitale, poudre de Colombo.
Arséniate de potasse, sous-nitrate de Bismuth.
Sirop de violettes, véritable.
Ammoniaque liquide et très concentré.
Elixir anti-glaireux du docteur Guillé
Sirop anti-goutteux de Boubée.
Pilules do de Lartigue.
Saccharate de chaux, tannin pur.
Acide Benzoïque, emplâtres de toutes sortes, &c., &c.

A vendre à des prix modérés, à la pharmacie de E. E. ROUGIN, Enc. Dauphine et Douane. 3sept

EN magasin pour clore diverses factures,
30 barriques vin vieux Château Margaux,
50 barriques vin Léoville,
50 do do ordinaire,
50 barils vin blanc vieux Haut-Sauterne,
100 do do bon ordinaire,
200 do vin rouge diverses marques et qualités,
100 do vin blanc Haut Sauterne,
50 caisses absinthe suisse véritable, 1re marque,
30 do Kirschenwasser Yersin et Lecoultre,
100 do cognac différentes marques et qualités,
30 do do do do,
15 balles bouchons pointus, de 30,000 chaque,
20 mille do surfines régulières,
20 do dame-jeannes vides,
10 paniers de guignolet d'Angers. N. DUDOUYT, 13, Toulouse. 6 aout

A VENDRE sur le soussigné
10 caisses macaroni et vermicelle, 1re qualité
10 do vin Haut Sauterne, de diverses marques.
10 do eau de fleurs d'oranger,
20 do eau verte de Joseph Piquet
10 do fromages de Hollande,
10 barils plomb pour la chasse.
10 balles clous girofles, 300 jarres No 1,
15 barriques de vin Château Margaux
30 do Branck Fort,
10 do vin bon ordinaire
150 livres saucissons, 1re qualité,
1 lot parfumeries assorties. DOMINIQUE LANATA, Nos 9 et 10, rue Jefferson. 29 aout

P. & E. REILLY & Co
ENCOIGNURE ROYALE ET CANAL.

OFFRENT en vente les articles suivans aux prix les plus avantageux.
Jaconats, mousselines, organdis, des Indes, etc.
Barèges unis et façonnés,
Toiles et batistes imprimées.
Toiles des Indes et toiles du Nord
Mousselines Suisses brodées à point
Percale blanche frappée
Jaconats et nançou blancs,
Percales et mousselines à carreaux
Rideaux brodés très riches.
Bobinet et brin à moustiquaires, etc.
Nous venons d'ouvrir un débarquement de l'Orlando, du Havre
1 caisse d'étoffe nouvelle pour habillemens d'enfants,
20 robes vraies foulards de l'Inde
Un choix très varié de mouchoirs en batiste, nouveau genre.
Dentelles blanches 4/4, 5/4, 6/4 Point d'Espagne.
do do 4/4, 8/4 Point d'Alençon
Un carton valenciennes très riches,
do broderie anglaise pour garniture, etc.
DEUIL :
Un choix magnifique d'étoffes deuil, savoir Grenadine, Hernani, Chaly, Satin de Chine, Cachemire, Alépine, etc. 19 aout

A. BLACHE,
ENCANTEUR,
No 39, rue Vieille Levée.
Seul agent des marques suivantes
Eau de vie marque de New-York,
Genièvre do New-York,
Rhum do de Barataria,
Rhum do de New-Orleans,
Savon de P. K. Barnes & Co, No 1 et 2.
4 juin—1 an

BOTTES, SOULIERS et BRODEQUINS — Actuellement en chargement des navires Morse Wheeler et Iguanteer et en magasin, un assortiment général de bottes, souliers, brodequins, chapeaux, casquettes, etc. Une attention toute particulière est donnée aux ordres pour les plantations, Brodequins Russet et chapeaux de laine, à vendre par FROST & Co, 16 rue des Magasins. 8 juin

GENIEVRE DE HOLLANDE.

LE soussigné, seul importeur de la marque célèbre du Steamboat, offre à vendre 90 pipes de ce genièvre supérieur, en débarquement du brick Hope, en lot à la convenance des acheteurs et des conditions libérales. JAMES FLINT, 55, rue Commune. 15nov—1an

MATCHES

LES allumettes de L. A. Guillemain, rue du Cirque, No 186, et celles de M. Lacour, de New-York, sont à vendre chez J. B. GANG, No 15?, rue de Chartres. 3jn

SODA—5 boucauts, en magasin et à vendre par P. CUSACHS, Encoignure Conde et St Philippe. 8 aout

VIN ROUGE EN CAISSES—
500 caisses vin St. Julien
78 " St. Estephe
65 " Pape Clément
27 " Léoville Médoc
52 " Montrose Ségur
en magasin et à vendre par A. CARRIERE, 25 Vieille Levée. 12 aout

G. W. DUNBAR,
MARCHAND EN GROS DE
BOTTES ET SOULIERS,
4, Rue des Magasins. 5aout

DEMI-SEL—Cent trente-trois boucauts de DEMI-SEL, CHEMISES, mise en barriques, à vendre en magasin par A. DELAMARE, 26, rue St-Louis. 23 aout—

CHAUX—40 barils chaux fraiche en très bon ordre, en débarquement et en magasin, à vendre par P. S MONSSEAUX, 248, rue St. Louis. 3aout

PEAUX de bœuf et moutons, en débarquement du navire Ottoy. [illegible] à vendre par J. P. DESCOIN & CO., 66, Vieille Levée. 28 aout

SAVON—300 caisses savon de Marseille, en magasin, à vendre par A. CARRIERE, 25, Vieille Levée. 28 aout

JAMBONS—300 tierces de jambons, Davis, Dakeley & Hough, à vendre par SECCOMB & TOOMEYS, 14, Tchoupitoulas. 28 aout

A LOUER

Possession à prendre le 1er octobre prochain

LE Magasin No 88, rue Chartres, entre Bienville et Conti. S'adresser à PH. DUVERGES, 64 rue St Louis. 6sept—1t

A LOUER.

LES DEUX BELLES RANGEES DE MAISONS en brique et [illegible] étages, appartenant à Madame de Fontaine, faisant face à la Place d'Armes. La rangée face à la rue de St Pierre sera louée à partir du 1er octobre PROCHAIN, et celle de la rue Ste Anne, à partir du 1er NOVEMBRE.

On ne louera pour cafés que les six maisons face à la Levée.

S'adresser de 8 à 10 heures A. M. à J. P. BENJAMIN, [illegible] 17 aout—2 m

A vendre en bloc ou par lots.

UNE belle résidence située à Mandeville paroisse St-Tammany, généralement connue sous le nom de propriété Nott. Pour le prix et les conditions, s'adresser à M. G. Millen berger et W. A. Nott, et pour les documents de la propriété à A. Ducatel, notaire public. 20 aout

GRAND DEBALLAGE
De Marchandises de
HAUTE NOUVEAUTE.
McCLURE & SAUNDERS,
Rue des Magasins No 9, au 1er.

ONT l'honneur d'annoncer à leurs pratiques et aux acheteurs en général, qu'ils ont reçu par les navires Brunswick, Alabama, Ohio et N. H. Wolfe
Un grand assortiment d'articles de nouveauté et de fantaisie, consistant en :
Rubans pour chapeaux et ceintures
Plumes et fleurs artificielles françaises
Chapeaux de toutes qualités pour dames et petites filles.
Dentelles, Gants, Soieries, Crêpes, Broderies, Voiles, Mantelets, Fichus, etc., etc.
Aussi toute espèce de fournitures pour modes qu'ils offrent à vendre à des termes très avantageux.
☞ Ils reçoivent constamment du Nord et d'Europe.
9 sep—15 McCLURE & SAUNDERS

UN jeune homme marié, ayant la pratique des affaires et connaissant parfaitement une partie de la campagne de cet Etat, désirerait trouver à se placer comme associé dans une maison d'importation française ou de groceries. Il peut disposer immédiatement d'une assez forte somme qu'il doublera dans quelques mois si on le juge nécessaire. Tous les renseignements désirables seront fournis. S'adresser à la poste aux initiales E. P. C. lettre ci-boîte No 70. 9 sept

TABAC EN FEUILLES DE LA HAVANE. 30 balles véritable Vuelta de Abajo, dernièrement reçu de la Havane, à vendre par FCO. PUIG Y PUIG, 20, rue Commune. 5sept

CIGARES DE LA HAVANE. Un grand assortiment des meilleures marques, toujours en magasin, et à vendre par FCO. PUIG Y PUIG, 20, rue Commune. 5sept

CIGARES—[illegible] cigares véritables Cabanas y Carvajal, à vendre par FCO. PUIG Y PUIG, 20, rue Commune. 5sept

BOUCHONS DE LIEGE—Un grand assortiment de plusieurs qualités, à vendre par FCO. PUIG Y PUIG, 20, rue Commune. 5sept

VIN DE XERES—En barils de 31 gallons et le plus supérieur qu'on puisse trouver en ville, ayant fait un voyage aux Philippines avant d'être expédié à la Nlle-Orléans, à vendre par FCO. PUIG Y PUIG, 20, rue Commune. 5sept

CHAPEAUX.—300 caisses, comprenant un assortiment complet, à vendre par R. G. HOBBS, 14, rue Douane. 5sept

L. PROVOST,
Rue St. Pierre, No 121.

REÇU par le dernier arrivage du Havre, 10,000 Sangsues hongroises, premier choix, à vendre au grand dépôt central de la rue St Pierre, No 121, entre Bourbon et Dauphine.

10,000 Sangsues hongroises très médiocres, arrivées du Havre par le Magnolia, et à vendre au même dépôt. 1aout—1an

15000 LIVRES Chlorure de Chaux première qualité, à vendre par J. DUCLOUX, Pharmacien, rue de la Levée, Troisième Municipalité, vis-à-vis le marché du port.

De plus, 4,000 livres, qualité inférieure, qui convient parfaitement pour désinfecter les lieux publics. 6 sep—a

HOPITAL LUZENBERG
Situé sur le Rail Road Pontchartrain.

CET Etablissement fondé par le Dr. C. A. LUZENBERG et conduit par lui avec succès pendant 14 ans, est maintenant prêt à recevoir des malades sous la direction du Dr. J. RHODES. Cette maison de santé est établie sur une vaste échelle : les chambres sont spacieuses et parfaitement aérées. Les salles ordinaires sont grandes, pourvues de lits et offrent aux malades toutes les commodités et le confort d'une maison particulière.

Le magnifique jardin qui entoure l'Etablissement offre d'agréables ombrages aux convalescents.

Prix d'admission.
Chambres particulières à un lit, $3 par jour
2e classe, $2
3e classe, $1

Il y a des corps de logis séparés pour le traitement des maladies contagieuses, et un vaste Etablissement pour les personnes affectées d'aliénation mentale. Les prix dans ces deux cas sont extras.

Un médecin attaché à la maison est constamment sur les lieux.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'hôpital ou chez le Dr. J. RHODES, 27, rue Royale. 18juin—1an

Institution de Mme A. CLARK
PENSIONNAT ET EXTERNAT DE DEMOISELLES.
(Ancienne Maison de Mme D'Halia.)
Encoignure St.-Pierre et Remparts, No. 174.

MADAME A. CLARK a l'honneur d'informer les familles qu'à dater du 1er septembre, elle a succédé à Mme D'Halia, dans la direction de son établissement. Cette maison d'éducation déjà si favorablement connue pour la bonne tenue des classes, recevra toutes les améliorations que pourront apporter au bien-être moral et physique des enfants. Le docteur des pensionnaires est vaste et aéré. Mme Clark, qui dirige elle-même les classes de français et d'anglais, sera aidée par un habile professeur d'anglais, l'excellent professeur de français qui est attaché depuis longtemps à cet établissement. Afin de ne pas interrompre le cours des études, les classes seront ouvertes toute la semaine. Le plus grand soin de surveillance est exercé sur la conduite et les progrès des élèves.

L'éducation religieuse et morale des enfants est l'objet des soins les plus assidus. Un ecclésiastique approuvé par Monseigneur l'Evêque viendra tous les samedis instruire les enfants que Mme Clark préparera elle-même à leur première communion.

Les parents sont respectueusement invités à visiter l'établissement. 28aout

AUX HABITANS SUCRIERS.

CHAUDIERES à sucre, anglaises, en fer forgé et fonte, de dimensions assorties, savoir : 40, 42, 44, 46, 48, 50, 52, 54, 56, 60, 66, 72, 78, 82, 84 pouces de diamètre.

Bouches de fourneaux et grils anglais.

Aussi—Deux moulins horizontaux, à animaux, ayant des cylindres de 40 pouces sur 24, et flèches en fer forgé.

Trois moulins horizontaux, à animaux, ayant des cylindres de 36 pouces sur 18, et flèches en fer forgé.

Un moulin vertical, à animaux, ayant des cylindres de 36 pouces sur 24, et flèches en fer forgé.

Actuellement en vente par JUAN T. DE EGANA, 47, rue Bienville. 31 aout

PAPIERS PEINTS.
VON. HEBERT, 119, rue de Chartres.

RAPPELLE aux personnes qui ont des maisons ou des appartements à tapisser et au public en général, qu'il a continuellement un très grand assortiment de papiers de tenture, bordure, ciels de lits, devant de cheminées, &c., &c., et que par chaque arrivage de France il reçoit tout ce qui paraît de nouveau dans ce genre.

Afin de renouveler son stock le plus souvent possible et dans cet espoir, la maison Von. Hebert se contente des bénéfices les plus minimes en vendant tous ses articles à des prix excessivement réduits, et elle engage les personnes qui douteraient de cette assertion de se convaincre par l'expérience. 14aout—au fin

COGNAC—30 demi pipes cognac Jean Louis 1811, 45 quarts do do do ; 5 do do J. J. Durand 1840, 8 demi do do do 1847, 4 quarts do do do 1846 ; 8 quarts do do do, e do do do 1840, Sne champagne 1846 ; 9 do do do 1845, 11 do do do, 40 demi do do do A. de Mondore, 45 quarts do do, 2e demi do do Alex. de Montezun fine champagne 1840, 76 quarts do do do, 4 demi do do do John Durand & Co La Rochelle, 49 quarts do do do, 4 do do do A. L. Bleville, 25 quarts do do do, 93 demi do do do J. Eraud, 90 quarts do do do, dans les magasins de la Douane et à vendre par J. & J. TARIDOS, 31, Vieille Levée. 2 sept

C. L. BERTRAND, Lampiste,
FERBLANTIER, ZINGUEUR,
Rue Royale, No. 217,

PREVIENT le public qu'il vient d'ouvrir une fabrique de TRAVAUX EN ZINC, tels que baignoires, bancs de siège, bains de pieds, baquets, etc., installation de bains, nouveau genre de filtre, paniers, couvertures en zinc garanties vingt ans, étamage en tout genre. Réparation de lampes mécaniques, carcels, modérateur Silvan, chromatique et autres.

Le soussigné ne négligera rien pour satisfaire les personnes qui lui accorderont leur confiance. 8juil—1an

Trouvés, Volés.

CINQ sacs café marqués G. B. & Co., ont été trouvés sur la rive droite du Mississipi, à environ deux milles au-dessus d'Alger. Le propriétaire pourra les réclamer en payant les frais. N. BERNOUDY Jr., Syndic à Alger. 29 aout

Sangsues ! Sangsues ! !

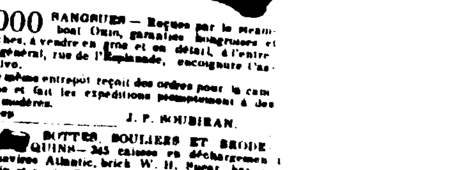

5000 SANGSUES — Reçues par le steamboat Osio, garanties hongroises et fraîches, à vendre en gros et en détail, à l'entrepôt général, rue de l'Esplanade, encoignure Casacalvo.

Le même entrepôt reçoit des ordres pour la campagne et fait les expéditions promptement à des prix modérés. J. P. SOUBIRAN. 9 sep

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—345 caisses en déchargement des navires Atlantic, brick W. H. Spear, barque Austin et navire Sheffield, à vendre par R. G. HOBBS, 14, rue de la Douane. 31 aout

BOTTES ET SOULIERS—100 caisses en débarquement des navires Peter Marcy et barque Austin, de Boston, convenables pour le commerce de la campagne, à vendre par G. W. DUNBAR, 4, rue des Magasins. 3 sept

BRODEQUINS RUSSET & BOTTES [illegible] à l'usage des plantations et [illegible] en débarquement [illegible] G. W. DUNBAR, 4, rue des Magasins. 3 sept

CHANGE SUR NEW-YORK à 60 jours de vue, toutes dates à la Havane, à vendre par LABORDE & XIQUES, No 3, rue Front. 3sept